Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-242900744-20251209-DB_2025_63AR-DE

POHER COMMUNAUTE

DECISION DE BUREAU n° 2025-63

Date de convocation : 21 novembre 2025

Date d'affichage : 8 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 18
Présents : 12
Votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 27 novembre à dix-huit heures,

*Le **Bureau** de Poher communauté s'est réuni à Carhaix sous la présidence de* Christian TROADEC, *président,*

Présents (12) : Jaqueline MAZEAS, Viviane MOISAN, Olivier FAUCHEUX, Dominique COGEN, Jacques QUILTU, Patricia PENSIVY, Ludovic AUFFRET, Patrick URIEN, Stéphane COTTY, Cédric LE MOROUX, Etienne LE FER

Procuration (3) : Samuel FEAT à Dominique COGEN, Daniel COTTEN à Jacqueline MAZEAS, Eric LE LOUARN à Jacques QUILTU,

Absents (3) : Didier GOUBIL, Bruno LE GOFF, Marie-Christine JAOUEN

Pass Commerce et Artisanat – Art home and co

Rapporteur : Jacqueline MAZEAS *Technicienne référente : Nathalie MILIN*

Entreprise : Art home and co
Activité : Vente de produits de bien être
Adresse : 16 rue du Général Lambert 29270 CARHAIX

Description du projet d'investissement :

Le projet consiste à changer la vitrine actuellement fêlée du magasin. Cela permettra également à la commerçante de gagner en économie d'énergie. La porte d'entrée sera agrandie à la largeur nécessaire pour un passage PMR.

Montant de l'aide publique sollicitée : 1 806,40€

- **30 %** des investissements matériels subventionnables d'un montant de 6 021,33 € HT **au titre du Pass commerce et artisanat.**

Investissements matériels	Catégorie	Montant HT des dépenses	Taux	Montant subvention PCA
Travaux de réhabilitation (vitrine et accès PMR)	Investissement immobilier	6 021,33€	*30 %*	
	Total HT	**6 021,33€**		**1 806,40€**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du bureau communautaire :

- **Attribuent au titre du Pass commerce et artisanat une subvention d'un montant de 1 806,40€ soit 30% des investissements subventionnables d'un montant de 6 021,33€ HT et autorisent le Président à signer tout document s'y rapportant.**

Carhaix, le 28 novembre 2025

Le Président,
Christian TROADEC

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-242900744-20251209-DB_2025_63AR-DE

